

Satisfaction à l'école Dosnon

Claire, directrice de l'école hôtelière Dosnon, membre de l'Opus Dei se réjouit de la décision de la justice qui l'innocente.

25/11/2011

Claire, que s'est il passé hier ?

Le Tribunal a prononcé hier, le 24 novembre la relaxe de l'ACUT, l'association gestionnaire de notre école, d'Agnès Duhail et de moi-même.

Je suis contente que cette procédure qui a duré 10 ans touche à sa fin et je suis heureuse que la justice ait reconnu que notre école respectait la loi et les normes de l'Education Nationale.

Catherine Tissier a porté des accusations graves. Ses accusations m'ont énormément blessée, d'autant plus qu'elles étaient inattendues. C'est une personne dont je me suis personnellement beaucoup occupée. Je ne suis pas la seule à l'avoir fait ; à Dosnon, beaucoup de personnes, compte tenu de sa fragilité, se sont occupées de Catherine Tissier et ont vraiment été aux petits soins pour elle. C'est vrai que c'est un peu déconcertant et j'espère tourner la page et j'espère qu'elle aussi arrivera à tourner la page.

Au cours de l'enquête qui a duré 10 ans une trentaine de salariés ont été auditionnés et tous à l'unanimité ont

exprimé leur satisfaction quant à leurs conditions de travail.

Par ailleurs, en mars dernier, le tribunal a adressé une centaine de courriers à des anciennes élèves en leur proposant de se constituer partie civile. Toutes ont refusé et pour un tiers elles ont adressé un courrier au tribunal en précisant qu'elles avaient été très contentes de leur scolarité à l'école Dosnon.

Etes-vous surprise par le traitement médiatique de cette « affaire » ?

Oui, je l'avoue et, si je suis soulagée et heureuse de cette décision, je suis en même temps surprise quand je vois la teneur des articles de ce matin : trop peu rectifient et expliquent la réalité des faits. C'est la version de Catherine Tissier qui trouve un large écho alors même que ses propos sont inexacts et que le tribunal lui a donné tort.

Mais au-delà des médias, il y a toutes les marques de soutien que nous avons reçu et pour cela, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues pendant ces 10 années :

- les élèves qui ont toujours manifesté leur affection ;
- les habitants de Couvrelles et de la région et plus particulièrement notre maire qui ont toujours été là et qui ont manifesté leur soutien face à des accusations qui étaient très injustes et relayées par les médias ;
- et je voudrais aussi remercier les professeurs, le personnel, les parents d'élèves, les hôteliers qui nous ont toujours fait confiance tout au long de ces années.

Vraiment de tout cœur à tous je vous dis un grand merci.

Il semble qu'il y aura un jugement en nouvelle instance, avez-vous une réaction ?

En effet, j'apprends que le Parquet a fait appel. Je suis confiante car le jugement d'hier était très clair et solidement motivé. J'ai bon espoir qu'il sera confirmé en appel. Il est grand temps que la réputation de l'école soit clairement rétablie !

(REM : regardez en dessous le lien vers la video)

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-fr/article/satisfaction-a-lecole-dosnon/> (15/01/2026)